



# 365 JOURS EN EPIC

## WEBSEMINAIRE

08 mars 2017 - 11 heures



# VOS INTERVENANTS



Bouahlem REKKAS

Office de tourisme de Sarlat Périgord Noir  
Tourisme

[direction@sarlat-tourisme.com](mailto:direction@sarlat-tourisme.com)



Pascal RODRIGUES

Val d'Ardenne Tourisme

[direction@valdardennetourisme.com](mailto:direction@valdardennetourisme.com)

# SOMMAIRE

## En mode interview ...

- En 5 minutes, votre structure, c'est ...
- Si vous citez 3 particularités du statut d'EPIC ?
- En temps que directeur, quel est votre rôle ? quelles sont vos responsabilités ?
- J'aime / j'aime pas

## Retour sur les particularités de 365 jours en EPIC ...

- Le débat d'orientation budgétaire et vote du budget
- Les postes de travail saisonniers et le recrutement
- L'édition des brochures / les marchés publics
- L'accompagnement des pros / les rencontres du tourisme

# Mon EPIC en portrait



# C'est où ?



- + Communauté de communes [Ardennes rives de Meuse](#)
- + 19 communes dont 1 station verte
- + 28 000 habitants
- + Catégorie I en cours, certifié NF services
- + 2 points d'accueil depuis 2017 (Givet et Vireux-Wallerand)
- + 11 000 visiteurs

- + 13 communes autour de [Sarlat](#)
- + 1 Station de tourisme & 5 communes touristiques
- + 17 000 habitants
- + Catégorie I, Marque Qualité Tourisme
- + 3 points d'accueil à Sarlat, Beynac et La Roque-Gageac
- + 700 000 visiteurs

# On y trouve quoi, là-bas ?

Le val d'Ardenne, c'est :

- 56% d'étrangers, dont une majorité néerlandophone. Clientèle de court séjours, couple et famille.
- Tourisme vert, détente et découverte. Une majorité vient pour se ressourcer.
- Un Festival de musique important à Charleville Mézières.
- La Meuse, forêt, le fort de Charlemont et le parc Terralitude.

Sarlat Périgord Noir, c'est :

- 35% d'étrangers : familles européennes l'été, groupes nationaux et couples seniors long courrier en demi saison, WE hors saison
- Tourisme culturel, gastro, rural, nature
- Fête de la Truffe, Sarlat Fest'Oie, Jeux du Théâtre, Marché de Noël
- Sarlat, Vallée de la Dordogne + Lascaux, Rocamadour Padirac

# Avec qui et comment travaillez-vous ?

- 8 permanents et 1 saisonnier (5 mois pour du guidage)
- CODIR : 14 personnes - 8 élus et 6 socio-pros.
- Budget : 570 000 euros dont 453 000 euros de subvention de fonctionnement
- Taxe de séjour : depuis le 1er janvier 2017 (estimée entre 80.000 et 120.000 euros)
- Nombre de partenaires : 100
- Missions spécifiques : Guidage, boutique, accompagnement sur des évènementiels, animation numérique, gestion jusqu'en 2010 d'un parc de loisirs.
- 24/32 personnes, soit 27,5 ETP, dont 2 MAD
- CODIR : 34 personnes et 3 collègues : 18 élus, 9 sociopro, 7 personnalités qualifiées
- Budget : 2,4 M€, 100% autofinancé
- Taxe de séjour : 880 K€
- Nombre de partenaires : 700
- Missions spécifiques : Centrale réameublés, Réceptif, Guidage, Boutique, Evénements, Balisage sentiers, Micro-signalétique, Animation numérique, Structuration

# Pour vous, les 3 particularités du statut d'EPIC ?



## 1/ LES SUPER POUVOIRS DU DIRECTEUR

- Représentant légal
- Employeur
- Ordonnateur
- Signataire des marchés publics

## 2/ LA RELATION AVEC LE TP

- Banquier
- Expert comptable



## 3/ LE REVERSEMENT DE LA TAXE DE SÉJOUR

- Recette obligatoirement et intégralement reversée à l'OT
- Animation plus efficace par l'OT





# Les avantages d'un EPIC ?

- Mandat stable aligné sur celui des élus
- Large autonomie issue de délégations importantes
- Cadre sécurisant des procédures publiques
- Recette de taxe de séjour
- Véritable partenaire du développement local en tant qu'outil de la collectivité
- Consulté (en principe) sur les projets d'équipements à vocation touristique

# Les inconvénients d'un EPIC ?

- Lourdeurs administratives, avec des règles dont les spécificités ne sont pas toujours connues / comprises par les élus et administrations
- Risque d'instrumentalisation politique
- Cumuler la "police" de la taxe de séjour avec le rôle de partenaire
- Lourdes responsabilités du directeur
- Manque de cadre pour le contrat du directeur
- Risque juridique en matière de concurrence

# Questions - Réponses



# Les particularités d'une année en EPIC...

# Le DOB & le vote du budget

## En quoi c'est particulier à l'EPIC ?

- Le DOB, **une obligation issue du CGCT** (L.2221-5 et L.2312-1)
- **Instruction M4**
- Vote du budget **avant le 15/04**
- **Spécificité de la structure publique** de l'EPIC
- Nécessite un certain **formalisme aligné** sur ce qui est demandé **aux collectivités**

# Les étapes importantes : comment ça se passe chez vous ?

- Bilan de l'année n-1 en réalisé
  - Analyse des indicateurs de fonctionnements
- Prise en compte des attentes de la collectivité si elles ont été exprimées
  - Projection des grandes masses
- Analyse dans une journée d'échanges avec les élus et la collectivité des tendances dans le tourisme, des évolutions du secteur
- débat en CODIR pour valider les grandes masses budgétaires :
  - masse salariale
  - actions de l'OT
  - Investissements
- Ce document sert de base pour la demande de subvention annuelle.



- DOB
- Recueil des données
- Analyse technique entre Direction et service financier
- Prise en compte pluriannuelle du plan d'action
- Politique RH (DP, PFE, commission Administration)
- Projection des grandes masses
- Evolution des recettes publiques (TS, droits d'enregistrement...)
- Etat et dynamique de la dette (stocks, besoins, taux...)
- Environnement (indice des prix, Euribor 3m, taxes et aides gouvernementales...)
- Note explicative de synthèse soumise en 1° lecture à la commission Finances
- En 2° lecture, au Bureau
- Débat en CODIR

## Vos astuces pour un DOB en béton

- ★ **Travailler en amont avec la collectivité** pour avoir un idée des possibilités financières
- ★ Disposer d'**indicateurs de performance** sur l'**ensemble des actions** de l'office de tourisme
- ★ Associer les élus dans **une réflexion plus globale** sur le tourisme
- ★ Intégrer impérativement :
  - des éléments d'analyse prospective,
  - des informations sur les principaux investissements projetés, le niveau d'endettement, son évolution, et sur l'évolution des taux de la fiscalité locale (concernant le budget de l'OT)
- ★ Présenter une **comparaison commentée entre les réalisations antérieures et le prévisionnel**
- ★ Définir des **objectifs** relatifs à **l'épargne de gestion**
- ★ **Idéalement** : intégrer une **projection budgétaire pluriannuelle**

# Questions - Réponses






# Le vote des postes de travail saisonniers & le recrutement

En quoi c'est particulier à l'EPIC ?

- Art. R2221-28 CGCT : le directeur assure, sous l'autorité et le contrôle du président du conseil d'administration, **le fonctionnement de la régie**. A cet effet : il recrute et licencie le personnel nécessaire dans la limite des inscriptions budgétaires.

## Les étapes importantes : comment ça se passe chez vous ?

- Définition de l'enveloppe budgétaire **au moment du budget** (partie salaires et charges)
  - Rédaction des fiches de poste
  - Lancement du recrutement
  - **Validation par le Président du choix du Directeur sur le recrutement**
  - Pas de jury sauf pour le recrutement d'un poste permanent
- 
- Rédaction des fiches de poste
  - Débat en commission Administration
  - Vote en Comité de Direction
  - Diffusion de l'annonce
  - Pré-sélection sur CV et LM
  - Sélection par un **jury mixte** (Dir, Resp, Adm)
  - Contrat

## Vos astuces pour une saison qui roule...

- ★ **Formation** à nos process
- ★ **Intégration** à l'équipe
- ★ **Suivi** régulier
- ★ **Débrief** de fin de saison
- ★ **Fidélisation** des saisonniers en proposant une reconduction sur l'année n+1 si le saisonnier nous convient

# Questions - Réponses



# L'édition des brochures & les marchés publics


## En quoi c'est particulier à l'EPIC ?

La **réglementation des marchés publics** s'applique aux EPIC pour leurs achats de travaux, fournitures ou services, en tant que personnes morales de droit public (Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015).

Cette réglementation concerne aussi d'**autres formes d'OT** (y compris privées), **selon leurs liens avec un pouvoir adjudicateur**.

Les **obligations** sont **différentes en fonction de seuils**.

## Les étapes importantes : comment ça se passe chez vous ?

- 
- Règlement de marché par tranche. Jamais utilisé au dessus de 90.000 € pour le moment.
  - Evaluation des besoins et/ou cahier des charges
  - Recherche de la meilleure offre au meilleur prix (à partir de 1 euro)
  - Si publication : journal local
  - Signature du marché par le Directeur
  - Avis du Président et/ou CODIR en fonction du montant (cf. règlement de marchés)
  - Définition du besoin
  - Estimation de l'enveloppe budgétaire, y compris en fonction de la durée du marché
  - Définition de la procédure à suivre en fonction de la réglementation et du règlement interne de la commande publique
  - Rédaction du cahier des charges et des pièces du marché
  - Diffusion via la plateforme DEMAT
  - Analyse des offres et pré-sélection des candidats
  - Audition éventuelle
  - Signature du marché

## Vos astuces pour des partenariats réussis...

- ★ Bien **vérifier les contrats**
- ★ Être attentif à l'**organisation et aux moyens du prestataire**
- ★ Bien **définir échéances et plans de charge** de part et d'autre
- ★ Bien **connaître les points forts et points faibles** du partenaire
- ★ Consulter les **références**

# Questions - Réponses





# L'accompagnement des pros & les rencontres du tourisme

## En quoi c'est particulier à l'EPIC ?

- Besoin de **recréer le lien "d'adhérent"** qui n'existe pas dans un EPIC
- **Donner du sens** à la relation entre acteurs du tourisme et OT
- **Rassurer sur l'engagement de la structure** pour apporter services, valeur ajoutée, professionnalisation

## Les étapes importantes : comment ça se passe chez vous ?

- Essentiellement sur le numérique
- Audit numérique de territoire (ANT) pour évaluer les besoins,
- Mise en place d'un programme d'actions
- Réalisation des supports et interventions
- Rencontres régulières
- Evaluation annuelle des actions



- Définition du programme (STT)
- Recrutement des intervenants
- Invitations
- Production des supports
- Jour J
- Procès - Verbal / CR
- Actions mises en oeuvre
- ex TAF

## Vos astuces pour mobiliser les prestas

Pour Pascal :

- ★ **Rencontres régulières des pros** par chacun **en fonction des missions**
- ★ **Ateliers numériques** en cours
- ★ Apporter de la **plus-value** sur les actions de l'office
- ★ **Faire savoir** ce que l'on fait / chiffres, données, missions, actions
- ★ **Evaluer** ses actions

Pour Bouahlem :

- ★ **Ateliers** des rencontres
- ★ Groupes de travail STT
- ★ Ateliers numériques
- ★ **Journées par filière**
- ★ **Eductours** accueil
- ★ **Espace pro** / News Pro

# Questions - Réponses



Le brief des  
nouveaux élus sur  
les particularités de  
l'EPIC : un mémo  
de l' élu à créer ?

Le Guide  
pratique de la  
taxe de séjour,  
DGCL / DGE,  
mis à jour en  
septembre 2016

Les collègues  
directeurs d'EPIC,  
une ressource pour  
échanger les  
bonnes pratiques

Les ressources  
en ligne sur  
<https://www.monatourisme.fr/365-jours-en-epic/>

Le livre de  
référence d'OTF :  
L'office de  
tourisme sous  
forme d'EPIC, édité  
en 2012

**MERCI DE VOTRE  
ATTENTION**

[HTTPS://WWW.MONATOURLSME.FR/PROGRAMME-DE-PROFESSIONNALISATION/](https://www.monatourisme.fr/programme-de-professionnalisation/)  
[PROFESSIONNALISATION@MONATOURLSME.FR](mailto:PROFESSIONNALISATION@MONATOURLSME.FR)

**05 57 57 03 87**

**mona**  
MISSION DES OFFICES DE TOURISME  
**nouvelle-aquitaine**